



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 24 juin 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Jacques PECHINOT

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 18 juin 2024
Date de publication : 28 juin 2024

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline,	DOUZENEL Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, CUSSEY Laëtitia, GOMET Nicolas, DRUET Timothée, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume
---	---	--

Conseillers absents ayant donné procuration

CERNELA Patrice donne procuration à MARCHAND Sylvette, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire donne procuration à FICHERE Jean-Pascal, GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, PRAT Hervé donne procuration à GOMET Nicolas, JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à BOUTELOUP Guillaume

Conseillers absents non représentés

Objet : Rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine 2023

Rapporteur : Madame Frédérique DRAY

En application de l'article L1111-2 du code général des collectivités territoriales, doit être présenté au Conseil Municipal un rapport retraçant les actions entreprises sur les territoires concernés et les moyens qui y sont affectés.

La Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale s'est élevée à **1 470 074 €** en 2023.

2019	1 252 782 €
2020	1 311 912 €
2021	1 363 240 €
2022	1 417 014 €

Cette dotation contribue à financer de nombreuses actions développées sur le quartier.

I/ Programme de rénovation urbaine et travaux sur le QPV

Le quartier des Mesnils Pasteur a été reconnu d'Intérêt Régional lui permettant ainsi de bénéficier du nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU), pour terminer les travaux engagés pour l'ANRU 1. Les quartiers concernés sont : Descartes, Grand champs, le pôle associatif et sportif.

En 2023, plusieurs opérations se sont déroulées :

- | | |
|---|--------------------|
| - Travaux pôle petite enfance en lien avec la SPL G2D39 | 2 221 397 € |
| - Travaux rénovation du bar | 32 000 € |
| - Travaux sur les bâtiments municipaux | 106 405 € |

Coût des travaux sur le quartier prioritaire 2 359 802 €

II/ Axes développés

1/ Le nouveau contrat de ville 2024/2030

Initialement conclus sur la période 2014-2020, les Contrats de Ville ont été prorogés pour une durée de 3 ans et ont pris fin au 31 décembre 2023.

De nouveaux Contrats de Ville prennent la suite à partir de 2024. Ces nouveaux Contrats de Ville intègrent le projet gouvernemental « Quartiers 2030 » et sont contractualisés en deux phases (2024-2027 et 2027-2030) en se recentrant sur les enjeux locaux les plus prégnants, identifiés en lien étroit avec les habitants des quartiers, et articulés avec les autres stratégies de politiques publiques présentes dans les territoires. Entre ces deux phases, une évaluation à mi-parcours du plan « Quartiers 2030 » pourrait être effectuée. Quatre objectifs stratégiques nationaux ont été identifiés :

- Des quartiers du plein emploi
- Des quartiers d'émancipation
- Des quartiers en transition
- Des quartiers plus sûrs et plus tranquilles

La circulaire du 31 août 2023 posait le cadre d'élaboration des nouveaux Contrats de Ville « Engagements quartiers 2030 » qui doivent répondre à un triple objectif :

- Simplifier et accélérer l'action publique pour produire des résultats tangibles et mesurables pour les habitants
- Assurer des réponses de qualité aux attentes des habitants
- Maximiser la mobilisation des acteurs privés et publics tout en rendant plus lisible le rôle de l'État

L'élaboration des nouvelles contractualisations est basée sur l'analyse des ressources et besoins locaux pour identifier les enjeux, en nombre limité, qui définissent les axes de travail pour les 6 années à venir. Elle se base notamment sur la concertation avec les habitants du 25 octobre 2023 (40 personnes) et sur la consultation des acteurs et partenaires de la politique de la ville du 14 décembre (40 acteurs).

La géographie a été quelque peu modifiée pour ajouter le collège Maryse Bastié, le lycée Duhamel, le futur centre de santé permanent, le pôle universitaire, les jardins familiaux et les logements sociaux (171 et 173 avenue Jacques Duhamel)



En lien avec la synthèse des concertations, les enjeux à développer sont :

1. Aménagements du quartier - Vie du quartier – Lien avec la ville - Transitions
2. Intégration - Éducation - Autonomie - Émancipation → focus Jeunesse et femmes
3. Accès à un projet et à un parcours professionnel – formation
4. Prévention et sécurité – Ambition portée sur la jeunesse

2/ La communication

La gazette « Le Mesnils Info » est une action spécifique du contrat de ville portée par le centre social Olympe de Gouges.

En 2023, deux numéros « Mesnils Info » ont été distribués au cours de l'année.

Ce document de communication reprend les activités mises en œuvre sur le quartier des Mesnils Pasteur, tant au niveau des travaux des bailleurs sociaux, que de la vie de quartier à travers les animations proposées et le travail des différentes associations.

Cette gazette permet de valoriser les initiatives des associations, apporte une information aux habitants sur la vie du quartier mais aussi sur l'ensemble du territoire Grand Dolois.

3/ Gestion Urbaine de Proximité

La convention de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) s'applique sur le quartier des Mesnils Pasteur. Inscrite initialement dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain (PRU) qui a fait l'objet d'une signature entre les partenaires le 19 octobre 2006 au titre du programme de rénovation urbaine de l'ANRU, cette convention complète aujourd'hui les engagements déjà pris au titre de la Politique de la Ville par le biais du nouveau Contrat de Ville, quartier 2030 qui sera signé en juillet 2024.

La convention GUP concerne plus spécifiquement l'amélioration de la qualité de vie des habitants en agissant de façon concertée sur les problèmes de la vie quotidienne. Les champs d'intervention de la GUP sont les actes liés à la gestion, l'entretien et la maintenance des espaces extérieurs et communs, la circulation et le stationnement, la tranquillité publique.

En 2023, le centre commercial a connu quelques changements : la pharmacie a fermé en raison du départ en retraite du pharmacien, la boutique « Bazar » a fermé ainsi que le tabac sur les 5 derniers mois de l'année.

Deux projets sont en cours : la réouverture du bar. Des travaux de rénovation des locaux ont été réalisés en 2023 afin de permettre une réouverture en début d'année.

Le projet d'un nouveau plateau sportif sur le stade en herbe devant les vestiaires occupés par les Loisirs Populaires Dolois et Cité Jeunes a obtenu des financements permettant une livraison de la structure à la fin de l'été 2024. Ces projets peuvent contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

Il convient de rester vigilants quant à la problématique des nuisibles (rats et pigeons). Les différentes campagnes de dératisation portées par les bailleurs sociaux portent leurs fruits. Un pigeonnier a été installé sur le petit Bois afin de maîtriser la reproduction de l'espèce.

4/ Le conseil citoyen

Un planning de permanences a été initié en 2022 mais n'a pas été reconduit en 2023.

En effet, il est très difficile pour les conseillers citoyens de s'engager dans la durée et de façon régulière. S'il convient de constater que les permanences n'ont pas fonctionné, les membres du conseil citoyen ont participé à de nombreuses manifestations en soutien à d'autres associations (fête de printemps, festival des diversités, fête du sport...) en proposant de partager un repas, un thé ou café, autant d'occasions pour échanger avec les habitants. Ils ont également, durant l'année 2023, pu découvrir différentes institutions : la Mairie, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et l'Assemblée Nationale.

L'accompagnement de ce conseil citoyen par la chargée de mission politique de la ville doit être régulier afin de lui permettre de prendre complètement sa place auprès des habitants.

5/ L'insertion et la Régie de Quartier

La Régie de Quartier intervient dans l'entretien des espaces verts mais aussi au niveau de la propreté urbaine. Elle travaille notamment sur une démarche éco-citoyenne par la sensibilisation des habitants à la gestion des encombrants.

Coût de l'entretien du quartier des Mesnils Pasteur en 2022 : 143 655,73 euros TTC (fonctionnement).

De plus, des campagnes de dératisation sont mises en place à hauteur de 4 300 € pour l'année.

La régie de quartier co-organise avec l'association des Jardins Familiaux, la fête des Jardins en plein cœur du quartier, qui réunit chaque année plusieurs centaines d'habitants. De plus elle accompagne les écoles du quartier dans des projets de réalisations de jardins.

Elle participe à créer du lien entre les habitants en mettant des événements festifs ou autres et notamment le Festival des diversités en juin 2023.

6/ La programmation 2023 dans le cadre du Contrat de Ville

Le chargé de mission poursuit les différentes missions suivantes :

- Soutenir les projets mis en place par l'ensemble des partenaires sur le quartier dans le cadre du Contrat de Ville
- Être le lien avec le service de l'État
- Participer aux cellules de veille
- Coordonner le Programme de Réussite Éducative
- Accompagner le conseil citoyen dans ses actions

En 2023, de nombreux projets ont été initiés en collaboration avec l'ensemble des acteurs du quartier entraînant une dynamique festive et favorisant le lien social : les fêtes de printemps, les Estivales, la Grande Lessive, la fête du Sport, le Festival des Diversités.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole et l'État ont inscrit leurs priorités locales dans le cadre national qui définit les 4 enjeux cités précédemment.

Les subventions attribuées par le Grand Dole et l'État lors du comité de pilotage du 27 avril 2022 aux associations se composaient ainsi :

2024 PROGRAMMATION CONTRAT DE VILLE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE							
ORGANISME	ACTIONS	DEMANDES 2024		PROPOSITIONS 2024			RBFC
		GD DOLE	ETAT	GD DOLE	ETAT	ETAT Quartier d'été	
1	CGAS	PRE	26 800 €	42 000 €	26 800 €	42 000 €	
	TOTAL				26 800 €	42 000 €	
2	OLDG	CLAS	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	
3	OLDG	SANTE BIEN ETRE	4 000 €	4 000 €	3 000 €	2 500 €	
4	OLDG	ACCES A LA CULTURE	4 000 €	3 500 €	3 000 €	2 000 €	
5	OLDG	ACCES A L'INFORMATIQUE	1 500 €	1 500 €	1 500 €		
6	OLDG	CONSEIL CITOYEN	1 000 €		1 000 €		
7	OLDG	FETES ET EVENEMENTS	4 860 €	3 200 €	4 000 €	1 500 €	
8	OLDG	PERMANENCE AUX HABITANTS	30 000 €		30 000 €		
9	OLDG	SUPPORT DE COMMUNICATION	1 000 €		1 000 €		
10	ODG	APPRENTISSAGE DE LA LANGUE		6 140 €	2 500 €	3 500 €	
11	ODG	ESTIVALES	3 500 €	4 000 €	2 500 €		3 000 €
	TOTAL		52 860 €	25 340 €	51 500 €	12 500 €	3 000 €
12	Femmes debout	ACCES AUX DROITS	9 500 €	10 000 €	8 000 €	5 000 €	
13	Femmes debout	PASSERELLE CITOYENNETE	8 500 €	8 500 €	7 000 €	7 000 €	6 000 €
14	Femmes debout	VIOLENCES AUX FEMMES	10 000 €		10 000 €		
	TOTAL		28 000 €	18 500 €	25 000 €	12 000 €	
15	LPD	POP and SPORT	5 000 €	5 000 €	4 000 €	3 000 €	
16	LPD	CHANTIER JEUNES	3 000 €	3 500 €	3 000 €	3 000 €	
17	LPD	Les OLYMPIADES	1 500 €	1 500 €	0 €		
18	LPD	ANIMATION PIED D'IMMEUBLE	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €	2 000 €
19	LPD	POP a,d COOK	4 300 €	4 300 €	3 000 €	1 500 €	
20	LPD	GRAFF	3 000 €	3 000 €	3 000 €		3 000 €
21	LPD	PULSE TON AVENIR	3 500 €	3 500 €	1 500 €	2 000 €	
		CITOYENNETE	3 000 €	3 000 €	1 500 €	2 000 €	
	TOTAL		26 800 €	27 300 €	19 500 €	15 000 €	3 000 €
22	Cité jeunes	DEBAT S'INVITE	3 500 €	3 500 €	2 000 €	2 500 €	
23	Cité jeunes	CONSEIL DE JEUNES	2 500 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	
24	Cité jeunes	BATUCADA	3 000 €	2 000 €	3 000 €	2 000 €	
25	Cité jeunes	TOURNOI DE FOOT	2 000 €	1 500 €	2 000 €		1 500 €
26	Cité jeunes	ENSEMBLE POUR REUSSIR	4 000 €	3 000 €	2 500 €	2 550 €	
27	Cité jeunes	CONCERT ÉTÉ EN FOLIE		3 500 €	1 500 €		2 000 €
28	Cité jeunes	CITY JURA		1 200 €			
	TOTAL		15 000 €	12 000 €	13 000 €	9 050 €	3 500 €
	MAISON SPORT SANTE	APA femmes réfugiées Foyer ST Jean			CREDITS 2023 REPORTEES		
	TOTAL					0 €	
29	MJC	WEB RADIO	1 600 €	3 800 €	1 600 €	800 €	
	TOTAL		1 600 €	3 800 €	1 600 €	800 €	
	UDSP	INTERVENTION SP sur le QPV			CREDITS 2023 REPORTEES		
	TOTAL						
30	Cie 1 des SI	Projet danse urbaine	2 000 €	3 000 €	2 000 €	2 000 €	
	TOTAL		2 000 €	3 000 €	2 000 €	2 000 €	
31	EQUICONNECT	LA FERME SANS FRONTIERE	5 000 €	5 000 €	3 500 €		3 000 €
	TOTAL		5 000 €	5 000 €	3 500 €	0 €	3 000 €
32	NPRU/ARCHIPEL	CLAUSES D'INSERTION	1 500 €	750 €	1 500 €	750 €	
	TOTAL		1 500 €	750 €	1 500 €	750 €	
33	Coop Agr	REPRISE ACTIVITE pour les femmes	8 000 €	14 000 €	6 000 €	10 000 €	5 000 €
	TOTAL		8 000 €	14 000 €	6 000 €	10 000 €	
34	Jura service	OBJECTIF EMPLOI	2 000 €	2 000 €	2 000 €	1 000 €	
	TOTAL		2 000 €	2 000 €	2 000 €	1 000 €	
35	Rôle de secours	BOUGER VERS L'EMPLOI	5 000 €	5 000 €	3 000 €	3 000 €	
	TOTAL		5 000 €	5 000 €	3 000 €	3 000 €	
36	REGIE	RESSOURCERIE recyclerie vélos	6 000 €	5 000 €	6 000 €	3 500 €	5 000 €
37	REGIE	JARDINS 2024	11 375 €	4 625 €	9 000 €	2 500 €	3 000 €
38	REGIE	FETE DES JARDINS	3 000 €	3 000 €	3 000 €		
	TOTAL		20 375 €	12 625 €	18 000 €	6 000 €	3 000 €
39	OLDG	GRL	2 200 €	2 000 €	2 000 €	1 000 €	
	TOTAL		2 200 €	2 000 €	2 000 €	1 000 €	
40	DOLE Env	POUSUITE DU CLUB NATURE	3 800 €	3 800 €	3 800 €	2 500 €	
		Animation d'été QPV					2 875 €
	TOTAL		3 800 €	3 800 €	3 800 €	2 500 €	2 875 €
	TOTAUX				179 200 €	117 600 €	18 375 € 18 000 €

7/ Autres subvention et prise en charge financière 2023 de la collectivité

Nature des actions	Organismes/services	Montant Ville
Subvention	Femmes Debout	17 900 €
Subvention	Coop Agir	23 000 €
Subvention	Restaurants du cœur	2 500 €
Subvention	Régie de quartier	4 000 €
Subvention	CIDFF	3 500 €
Centre social Olympe de Gougès	Ville de Dole	173 608 €
Animation 13/18 ans	Loisirs Populaires Dolois	30 000 €
TOTAL		254 508 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
DECIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** du rapport d'utilisation des crédits de la Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale pour l'année 2023.

Fait à Dole, le 24 juin 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Actions Sociales/Politique de la Ville/Santé

Jean-Baptiste GAGNON

